



## Frais exhumation de papa décès 7 mars

Par **tatiedannielle\_old**, le **14/06/2007** à **11:17**

bonjour,

le 7 mars papa est décédé, dans la tombe familiale une seule place; avons signé document pour réunion des corps des grands parents ( décès 1976,1978).Mais 12 mars , lors enterrement vu , pas fait. Depuis échanges tél, mails pour que cse soit fait. Résultat , le 6 juin , nous avons fait exhumé papa , pour pratiquer le rassemblement des corps mais....nous devons payer les "travaux".La mairie de villeurbanne ne veut pas reconnaître qu'il y a eu une " erreur" dans leur service et nous accuse de ne pas avoir été là au matin du 12 , pour vérifier la tombe.

avons nous un recours ???

merci d'avance

danielle

Par **tatiedannielle\_old**, le **26/06/2007** à **16:26**

bon , et bien puisque personne ne peut répondre je vais continuer les recherches ailleurs!!!!  
danielle